**Séminaire des 29 et 30/11/2017, Ifsttar Villeneuve d'Ascq**

# FIL ROUGE

# Articulation recherche et formation

*Note introductive rédigée par Damien Lamberton, vice-président recherche de l’UPEM*

Le futur établissement résultera de la fusion d’un organisme de recherche, d’écoles d’ingénieurs ou d’architecture et d’une université. Les missions de ces établissements sont diverses et devront être reprises intégralement par l’Université-Cible. Les différences de culture entraînent des positionnements variés quant à l’articulation entre recherche et formation.

L’Ifsttar ne se consacre pas prioritairement à la formation mais il affiche sur son site que parmi ses missions, il y a « Contribuer à la formation à la recherche et par la recherche ainsi qu’à la formation initiale et continue ». Les écoles mettent en général prioritairement en avant leur mission de formation, mais s’attachent à développer la recherche. L’université met traditionnellement à égalité ses missions de recherche et de formation.

Les questions suivantes pourraient être abordées dans l’atelier :

* Quelles modalités pour la participation de chercheurs à l’enseignement ? Cette participation pourrait-elle être compensée par des accueils en délégation d’enseignants-chercheurs contribuant aux missions de l’Ifsttar (recherche finalisée, expertise…) ?
* Quelle modification de l’offre de formation, avec, par exemple, de nouveaux masters, peut-on envisager avec l’Ifsttar ?
* Comment les masters et formations d’ingénieurs ou d’architectes existants peuvent-ils bénéficier d’un meilleur adossement à la recherche grâce aux laboratoires de l’Ifsttar ?
* Comment mettre à profit les implantations de l’Ifsttar hors Paris-Est pour les formations (stages d’étudiants, viviers de doctorants) ?
* Quels projets d’Ecoles Universitaires de Recherche pour l’Université-Cible ? Les projets portés par Université Paris-Est n’ont pas été retenus en première vague. Y a-t-il des sites de l’Ifsttar impliqués dans d’autres projets ?
* Quelle organisation de la formation doctorale ? Quelle implication de la future université dans les écoles doctorales hors UPE où l’Ifsttar a des partenariats ?
* Quelle prise en compte de l’articulation formation/recherche dans l’organisation et la gouvernance du futur établissement (pôles, sénat académique, parlement étudiant) ?